

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE MONTBELIARD



Une politique énergétique exemplaire !

La réduction de la consommation d'énergie deviendra rapidement un enjeu social et économique majeur, en particulier pour les ménages les plus modestes, car la facture énergétique pèsera de plus en plus lourdement dans les budgets. En 2008, l'élévation brutale des coûts de l'énergie a fait figure de répétition générale d'un avenir proche. C'est donc un devoir pour la CAPM (Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard) que de décréter la réduction de la consommation et l'efficacité énergétique comme une politique publique majeure.



Le Pays de Montbéliard doit devenir une agglomération exemplaire en matière énergétique. A ce titre, la CAPM s'est engagée dans une politique volontariste, avec la signature en janvier 2009 de la « Convention des Maires », par laquelle elle s'engage à réduire d'ici 2020 la consommation d'énergie de 20%, à réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre et à porter à 20% la part d'énergie renouvelable (objectif des 3x20).

La politique des déplacements et de l'habitat fera de la CAPM une agglomération des mobilités éco-compatibles avec son TCSP (Transport en Commun en Site Propre), ses liaisons pour modes doux, des véhicules en libre service, etc.

Ce projet mettra en œuvre un programme ambitieux de réduction de la consommation énergétique au sein de la CAPM, notamment pour son patrimoine, mais en incitant les particuliers, les entreprises à réaliser des économies.



Projets phares

Obtenir le label Cit'ergie fin 2010 pour une politique énergétique globale en prenant en compte 6 aspects de la gestion locale : le développement territorial / le patrimoine bâti / les approvisionnements énergétiques / l'eau, l'assainissement, la gestion des déchets / la mobilité / l'organisation interne de la collectivité, les coopérations externes et la communication. Cit'ergie est un label destiné aux collectivités (communes et intercommunalités) qui souhaitent contribuer activement à améliorer leur politique énergie durable en cohérence avec des objectifs climatiques. C'est un label de « bonne conduite » qui récompense pour 4 ans le processus de management de la qualité de la politique énergétique et/ou climatique de la collectivité. Le label Cit'ergie est la déclinaison française du label European Energy Award-eea® (www.european-energy-award.org) déjà accordé à plus de 200 collectivités européennes.

Déployer un programme d'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture des bâtiments communautaires.

Faire la promotion des véhicules propres, dans le cadre du pôle véhicule du Futur et au sein du parc des véhicules de la CAPM.

Porter des opérations pilotes en matière de microcentrales hydrauliques et éoliennes.

Le projet d'agglomération, c'est aussi :

- **Créer un conseil aux habitants** pour définir les travaux prioritaires à engager dans le domaine des économies d'énergie en lien avec les organismes existants, et **l'exploitation de la thermographie** aérienne lancée pendant l'hiver 2008. Des aides seront mises en place pour les propriétaires dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Énergie.
- **Travailler au développement d'une filière bois** en accompagnant l'évolution des métiers du BTP.
- **Mettre en place un plan de déplacements volontaire** visant à promouvoir le covoiturage, les pédibus scolaires, le vélo, la marche.

Un Agenda 21 et un plan climat



En conclusion de cet objectif central et décisif pour l'avenir, **la CAPM a décidé de lancer un Agenda 21** en lien avec les 29 communes pour généraliser l'approche du développement durable au sein du territoire.

Cette démarche permet d'instaurer un réflexe « développement durable » dans chaque politique, en s'interrogeant sur ses incidences en termes social, économique et environnemental, en y associant les habitants, afin de conduire des choix optimaux aux conséquences évaluées et partagées.

Dans la même origine, l'agenda 21 s'articulera avec un plan climat. Il vise à réduire très fortement les gaz à effet de serre dans l'habitat, les transports, les activités, afin de limiter le réchauffement climatique. Cette double démarche repose avant tout sur la sensibilisation et l'acquisition de nouveaux comportements, tant chez les décideurs qu'au sein de la population.

Elle démarrera dès le deuxième semestre 2009.

Construction de la « Damassine », maison des vergers, du paysage et de l'énergie

| | |
|--|---|
| Mots-clés | Bâtiments et équipements municipaux, efficacité énergétique, planification énergétique durable |
| Photos |   |
| Objectifs | <p>Sensibilisation de la population à la thématique énergétique</p> <p>Espace pour la sensibilisation, la protection et la valorisation des arbres fruitiers et du paysage. Ce bâtiment de type BBC se veut être également support pédagogique et démonstratif d'un mode de construction utilisant des énergies renouvelables et consommant un minimum d'énergie.</p> |
| Description | <p>En 2005, la CAPM (Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard) avec plusieurs associations ont travaillé sur les enjeux et les actions à mettre en place pour permettre la conservation du patrimoine fruitier du Pays de Montbéliard. C'est ainsi qu'est né le projet « Action Vergers ». En 2007, la construction d'un bâtiment pour la coordination et la valorisation de ce projet est apparue nécessaire. En même temps, la CAPM mettait en place une politique énergétique ambitieuse en s'engageant dans Cit'ergie. C'est tout naturellement que les élus de la CAPM ont choisi que ce bâtiment devienne un projet pilote de la politique énergétique de la collectivité en étant exemplaire sur le plan énergétique. C'est un bâtiment de type BBC avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Paille pour l'isolation des murs extérieurs, • Production d'électricité avec panneaux photovoltaïques • Chauffage par bois déchiquetés • Eclairage extérieurs de type éolien/photovoltaïque • Utilisation de matériaux naturels à faible énergie primaire (Douglas Mélèze pour charpente et menuiserie) <p>C'est un projet réalisé avec le soutien de la Région, du FNADT, du Conseil Général, de l'ADEME et du FEDER.</p> |
| Résultats / réalisations | <ul style="list-style-type: none"> • Un des premiers bâtiments publics dit « passif » en France • Bâtiment d'une surface de 1 022 m² avec une consommation prévisionnelle de 35 kWh/m²/an, soit 50 % de moins que la RT 2005 • L'isolation des murs nécessitera 4 800 bottes de paille soit 77 tonnes. • Budget de construction : 3,5 M€ HT <p>Novembre 2008 : Démarrage du chantier Juin 2009 : pose du système d'isolation paille Ouverture au public sur le 1^{er} semestre 2010</p> |
| Points forts de l'action | <ul style="list-style-type: none"> • 1^{er} Bâtiment de type BBC construit par la CAPM, souhait de construire les prochains bâtiments avec ce label. • Pose de la « 1^{ère} paille » le 24/07/09 par Pierre MOSCOVICI, Président de la CAPM, député du Doubs et ancien Ministre, en présence des partenaires techniques et financiers, de professionnels et du public. |
| Difficultés rencontrées | Réglementation sur l'accueil du public au vu de la structure du bâtiment |
| Conseils pour Reproduire l'action | <ul style="list-style-type: none"> • Projet multifacette avec une architecture très innovante et un contenu original au niveau des activités qui y seront abritées (pressoir, cuisine pédagogique, vergers-écoles, muséographie Vergers, Paysage, Energie). |

| | |
|------------------------------|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Demande une forte volonté politique et un important travail avec les partenaires. |
| Informations en ligne | www.agglo-montbeliard.fr/index.php?id=113 <ul style="list-style-type: none"> • Forte communication dès le départ du projet : Diffusion d'une lettre d'info « Chroniques de la Damassine » dès l'ouverture du chantier. • Proposition de visites du chantier régulières au public et aux professionnels – nous contacter. |
| Contacts | <p>Nom : Myriam VIROT Fonction : Responsable Agence de l'Environnement ; coordination du projet « La Damassine » Organisme : Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard Tél : 03 81 31 89 95 E-mail : myriam.virot@agglo-montbeliard.fr</p> |

Organisation interne pour Cit'ergie

| | |
|--|---|
| Photographies /logo à joindre |   |
| Objectifs de l'action | <p>Organisation d'un groupe de travail pour la mise en place des actions définies dans la politique énergétique de la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard à travers Cit'ergie.</p> |
| Description de l'action | <p>La Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard est engagée depuis 2006, dans la démarche Cit'ergie. L'engagement de la CAPM dans ce programme a été le point de départ de la mise en place d'une véritable politique énergétique. Un comité de pilotage composé d'élus a été rapidement constitué pour porter cet engagement. Au démarrage de l'action il existait un groupe de travail constitué principalement de la DGST et du service Energie Environnement qui ont défini avec le soutien des directeurs de services concernés par les thèmes présents dans Cit'ergie une centaine d'actions.</p> <p>Par la suite pour assurer le suivi, une démarche projet a été mise en place et un nouveau groupe de travail a été constitué composé de 6 membres, chacun responsable d'un des 6 axes de Cit'ergie.</p> |
| Résultats / réalisations | <p>Après un an de fonctionnement, ce groupe de travail s'est essoufflé. Les nouveaux membres n'étaient pas les premiers qui avaient participé au démarrage. Les personnes choisies n'avaient pas une vue d'ensemble des actions et n'avaient pas de pouvoirs de décision. Un nouveau système d'échange a été établi. Le porteur de projet Cit'ergie rencontre régulièrement et individuellement les directeurs des services concernés, pour établir un point plus précis sur le déroulement des actions.</p> |
| Points forts de l'action | <p>Motivation de l'ensemble des participants, beaucoup d'idées sont proposées.</p> |
| Difficultés rencontrées | <p>Mise en application des actions. Les actions liées au thème de l'énergie ne sont pas toujours une priorité.</p> |
| Conseils pour reproduire l'action | <ul style="list-style-type: none"> • Le portage politique est important, pour chaque projet mené par la collectivité, il faut que la notion d'énergie soit prise en compte. • L'implication de la Direction Générale est indispensable pour motiver les directeurs |

| | |
|----------------------------|---|
| | des différents services et également un soutien au porteur de projet. |
| Autres informations | Contact : Nom : Agnès SERRES Fonction : Responsable Pôle Energie Déchets Organisme : Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard Tél : 03 81 31 87 64 E-mail : agnes.serres@agglo-montbeliard.fr Site internet : www.agglo-montbeliard.fr/ |

Participants



Bernard Lachambre

Bernard Lachambre est un élu vert au conseiller municipal à Montbéliard. Depuis 2008, il est vice-président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard en charge de l'énergie, de l'eau, de l'assainissement, des déchets et du développement durable.

Professeur de Mathématiques en lycée, Bernard Lachambre s'intéresse aux questions sociales, environnementales et de démocratie locale. Il s'est engagé depuis de nombreuses années dans des associations autour de ces questions. La réflexion menée par la Communauté d'Agglomération pour rédiger son projet à l'horizon 2020 a été l'occasion pour lui de mettre en avant la nécessité

d'intégrer les différents aspects du développement durable dans toutes les décisions de la collectivité. Economie d'énergie, efficacité énergétique et énergies renouvelables, écoquartiers, actions de sensibilisation et démocratie locale, réduction de la production des déchets et de la consommation d'eau, transports en commun et vélo sont autant de domaines pour mettre en application ces principes.



Benoît Bertiaux

Originaire de Picardie, Benoît Bertiaux est diplômé de l'ENGEES (Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg), il a rejoint la CAPM en octobre 2008 pour prendre la Direction de l'environnement. Il s'occupe à ce titre de la collecte et du traitement des déchets, de la gestion des espaces verts et des milieux naturels, de l'agence de l'environnement, du laboratoire des eaux, du bureau d'hygiène et de l'énergie. C'est dans ce cadre, que les élus lui ont confié la mise en place d'un Plan Climat Territorial. Même avec toutes ces missions, il garde de l'énergie pour pratiquer la plongée sous-marine et jouer du hautbois.